

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
MALADIE ROUEN-ELBEUF-DIEPPE
50 AVENUE DE BRETAGNE - 76039 ROUEN CEDEX 1**

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
MALADIE LE HAVRE
42 COURS DE LA REPUBLIQUE – 76600 LE HAVRE**

MARCHE EN APPEL D'OFFRES

DE

TRANSPORT DE SACOCHES, COLIS ET VALISES

Cahier des Clauses

Techniques

Particulières

**Date limite de remise des offres :
Vendredi 19 juin 2022 à 12h00**

SOMMAIRE

Article 1 – Objet du marché	3
Article 2 – Description des prestations	3
2.1 – Lot 1 : Liaisons « Sacoques » entre les sièges des deux CPAM et leurs agences d'accueil ainsi que la CARSAT	3
2.1.1 - Pour la prestation de la CPAM Rouen-Elbeuf-Dieppe	3
2.1.2 - Pour la prestation de la CPAM Le Havre	4
2.2 – Lot 2 : Approvisionnement par colis des professionnels de santé	5
2.3 – Lot 3 : Liaisons « Valises » entre les sites de la CPAM de Rouen-Elbeuf-Dieppe Seine-Maritime et de la CPAM Le Havre	5
Article 3 – Descriptif des couvertures	7
Article 4 - Contraintes valables pour tous les lots concernant le Havre	7
Article 5 - Contraintes valables pour tous les lots concernant la CPAM RED	7
Article 6 – Liste des annexes	8

Article 1 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet :

♦ Le transport régulier sous 24 heures de sacoches entre les sièges des CPAM Rouen-Elbeuf-Dieppe (CPAM RED) et le Havre, et leurs agences d'accueil, ainsi que la CARSAT.

♦ Le transport régulier sous 48 heures de colis à destination des professionnels de santé installés dans l'ensemble de la circonscription de la Seine-Maritime (les colis seront expédiés du site de Rouen).

♦ Le transport quotidien de valises entre les sites de la CPAM Rouen-Elbeuf-Dieppe, et entre la CPAM le Havre et la CPAM Rouen-Elbeuf-Dieppe :

- Liaisons quotidiennes, cinq jours par semaine (du lundi au vendredi), entre le siège à Rouen et le site d'Elbeuf.

- Liaisons quotidiennes, cinq jours par semaine (du lundi au vendredi), entre le siège à Rouen et le site de Dieppe rue Stalingrad, via le site de Dieppe Tonkin.

- Liaisons quotidiennes, cinq jours par semaine (du lundi au vendredi), entre le siège à Rouen et le siège au Havre.

Article 2 – Description des prestations

Les conditions de ramassage et de distribution des sacoches, colis et valises sont les suivantes :

2.1 – Lot 1 : Liaisons « Sacoques » entre les sièges des deux CPAM et leurs agences d'accueil ainsi que la CARSAT

La prestation s'effectue du lundi au vendredi en excluant les jours fériés ou non travaillés, en fonction des jours d'ouverture de chaque agences (indiqués en annexe 1).

2.1.1 - Pour la prestation de la CPAM RED :

Il s'agit de transports quotidiens de sacoches entre le siège de la Caisse Primaire Rouen-Elbeuf-Dieppe, sis 50 avenue de Bretagne - 76100 Rouen, et ses agences réparties dans la circonscription de la CPAM, ainsi qu'entre la CPAM de Rouen et la CARSAT.

- Ramassage journalier d'une sacoche d'un poids moyen de 15 kg dans chaque agence d'accueil et à la CARSAT (jours d'ouverture, horaires et coordonnées dans liste jointe en annexe 1).

- Livraison des sacoches le lendemain matin entre 7h00 et 7h45 au siège de l'organisme et reprise des sacoches du siège pour dépôt dans chaque agence et à la CARSAT.

Il est à noter que les agences sont fermées un jour par semaine :

- L'agence du Madrillet est fermée le lundi,
- L'agence de Notre Dame de Bondeville est fermée le mardi,
- L'agence des Hauts de Rouen est fermée le mercredi,
- L'agence d'Yvetot est fermée le vendredi.

Les ramassages et dépôts pour ces agences sont neutralisés ces jours de fermeture, et reportés au jour ouvré suivant.

Il est impératif que les horaires de dépose et de ramassage soient réguliers et strictement respectés.

Les sacoches sont fournies par la CPAM.

Ces sacoches sont étiquetées à l'aide d'étiquettes recto-verso qui indiqueront les lieux d'expédition et de destination.

La traçabilité des sacoches est gérée par le prestataire. Ce dernier devra pouvoir justifier sur simple demande de la CPAM de l'enlèvement et du dépôt des sacoches dans les agences.

Concernant les fermetures temporaires, le titulaire en sera avisé, dans la mesure du possible, au minimum 72h à l'avance (le prestataire sera informé au plus tôt en cas de fermetures intempestives liées à des absences inopinées ou à des événements climatiques).

Les fermetures définitives et les ouvertures d'agences seront signalées au minimum sept jours à l'avance, de date à date.

Comme indiqué à l'article 12 du CCAP, seules les modifications définitives feront l'objet d'un avenant.

2.1.2 - Pour la prestation de la CPAM Le Havre :

Il s'agit également de transports réguliers de sacoches entre le siège de la CPAM Le Havre et ses 3 agences d'accueil réparties sur la circonscription du Havre (Fécamp, Lillebonne et Caucriauville).

Un système de tournée quotidienne des sites extérieurs et du siège doit être réalisé.

Les jours d'ouverture et les adresses des agences sont indiqués dans l'annexe 1.

Il est à noter que les agences sont fermées deux jours par semaine :

- L'agence de Fécamp est fermée les jeudis et vendredis
- L'agence de Lillebonne est fermée les mardis et vendredis
- L'agence de Caucriauville est fermée les lundis et mardis

Les ramassages et dépôts pour ces agences sont neutralisés ces jours de fermeture, et reportés au jour ouvré suivant.

Une sacoches par site d'un poids moyen de 15 kg sera à acheminer et occasionnellement un colis ou carton supplémentaire ne dépassant pas 25 kg (collecte et dépôt).

Le candidat renseignera l'annexe tarifaire (BPU) le prix d'un transport colis ou caisse complémentaire.

Les sacoches seront fournies par la CPAM.

Le service Courrier de la CPAM se charge de fermer et sécuriser les sacoches.

Traçabilité : lors de chaque collecte ou dépôt, le livreur devra signer sur place un bordereau et renseignera son nom, la date et l'heure de l'enlèvement ou du dépôt.

Décomposition de la prestation :

Tous les jours, entre 16h15 et 17h30 au Siège de la CPAM au Havre au Service Courrier 3^{ème} étage :

Prise en charge par le prestataire des sacoches et/ou cartons à destination des sites extérieurs (Fécamp, Lillebonne et Caucriauville)

Les jours d'ouverture des agences, entre 15h et 16h30 sur chaque site extérieur (Fécamp, Lillebonne et Caucriauville) :

Remise des sacoches « aller » et collecte des sacoches « retour » et/ou cartons.

Le lendemain, entre 13h45 et 14h15 au Siège de la CPAM au Havre au Service Courrier 3^{ème} étage :

Dépôt au siège du Havre des sacoches ramassées la veille dans les agences

Il est impératif que les horaires de dépose et de ramassage soient réguliers et strictement respectés.

2.2 – Lot 2 : Approvisionnement par colis des professionnels de santé

Il s'agit du transport régulier, sous 48 heures, de colis à destination des professionnels de santé installés en Seine-Maritime.

Ponctuellement, ces colis seront à destination d'employeurs ou de divers destinataires.

L'enlèvement aura lieu tous les jours ouvrés, à partir de 16h00.

Les colis seront expédiés du siège de la CPAM Rouen-Elbeuf-Dieppe, 7 rue des Emmurées à Rouen (présence d'un quai de livraison).

La livraison intervient dans les 48 heures qui suivent l'enlèvement.

A titre indicatif, le nombre estimatif de colis envoyés en 2025 est d'environ 5260.

Les volumes sont susceptibles de varier sensiblement en fonction de l'actualité.

Le poids maximum par colis est de 25kg.

Le prestataire mettra à disposition de la CPAM, un logiciel permettant l'élaboration des bordereaux d'expédition et leur suivi (en qualité et délai).

Le prestataire devra proposer des enveloppes plastifiées opaques (fond noir) et inviolables (fermeture avec bande siliconée adhésive très puissante) de 46,20 cm x 32,50 cm comportant le logo du prestataire de transport pour l'envoi des colis à destination des Professionnels de santé.

Ainsi, ces enveloppes sont rapidement et clairement identifiables par les professionnels de santé.

Le prestataire indiquera sur le BPU, le prix d'une enveloppe plastifiée opaque et inviolable.

2.3 – Lot 3 : Liaisons « Valises » entre les sites de la CPAM de Rouen-Elbeuf-Dieppe Seine-Maritime et de la CPAM Le Havre

- Liaisons quotidiennes cinq jours par semaine (du lundi au vendredi) entre le siège à Rouen et le site d'Elbeuf.

- Transport d'un, deux ou trois bacs ou valises d'un poids inférieur à 25 kg chaque unité.

- Réalisation d'un aller et d'un retour par site entre le siège de la CPAM (sis 50 avenue de Bretagne à Rouen), et le site d'Elbeuf (sis rue de la prairie à Elbeuf).

- Le ramassage devant se faire entre 16h00 et 16h15 à Elbeuf et à partir de 16h00 à Rouen, pour une livraison le lendemain matin sur l'autre site comprise entre 7h00 et 7h45.

Le prestataire devra se rendre de ce fait deux fois par jour sur chacun des deux sites (matin et fin d'après-midi).

- *Liaisons quotidiennes cinq jours par semaine (du lundi au vendredi) entre le siège à Rouen et le site de Dieppe rue Stalingrad, via le site de Dieppe Tonkin.*

- Transport de deux, trois ou quatre valises d'un poids inférieur à 25 kg chaque unité à destination de Dieppe Stalingrad et de Dieppe Tonkin.

- Ramassage de 2 à 4 valises pour les 2 sites de Dieppe à Rouen à partir de 16h00.

- Dépôt le lendemain matin (7h00 – 7h30) à Dieppe Tonkin des valises pour ce site + ramassage d'une à deux valises à destination de Dieppe Stalingrad

- Dépôt à Dieppe Stalingrad (7h15 – 7h45) des valises en provenance de Rouen et de Dieppe Tonkin.

- Ramassage à Dieppe Stalingrad (14h – 16h) des valises à destination de Rouen.

Le prestataire devra se rendre de ce fait deux fois par jour sur le site de Dieppe Stalingrad et une fois sur le site de Dieppe Tonkin.

- *Liaisons quotidiennes cinq jours par semaine (du lundi au vendredi) entre le siège de Rouen et le siège du Havre :*

- Transport de deux à cinq valises (exceptionnellement six) d'un poids inférieur à 25 kg chaque unité.

- Réalisation d'un aller et d'un retour par site entre le siège de la CPAM Rouen-Elbeuf-Dieppe (sis 50 avenue de Bretagne à Rouen - 76100), et le siège de la CPAM Le Havre (sis 9 rue Magellan - 76600).

- Ramassage sur le site de Rouen à partir de 16h00, pour un dépôt à la CPAM Le Havre le lendemain entre 13h45 et 14h15.

- Ramassage sur le site du Havre entre 16h30 et 17h30, pour un dépôt à Rouen le lendemain entre 7h et 7h45.

Le prestataire devra se rendre de ce fait deux fois par jour sur chacun des deux sites.

Les horaires indiqués devront être strictement respectés.

Article 3 – Descriptif des couvertures

- 1) Le prestataire est responsable envers le client, eu égard aux pertes ou vols, détérioration des documents confiés, survenant au cours de leur transport, pendant le chargement et le déchargement ou des opérations directement liées à celui-ci, quelle qu'en soit la cause sauf cas de force majeure dûment reconnue.
- 2) Le prestataire garantit le client pour tous dommages.
- 3) Le prestataire assure dès le début de la prestation, la traçabilité des sacoches, colis et valises, notamment de la quantité, et de la date et de l'heure de prise en charge et de dépôt.
- 4) Le prestataire devra produire le nom et les coordonnées d'un interlocuteur affecté à l'organisation et au suivi de la prestation et joignable à tout moment, permettant une grande réactivité en cas de dysfonctionnement. Pour pallier les éventuelles absences de ce correspondant, il sera communiqué aux CPAM les coordonnées d'un second interlocuteur.

Article 4 - Contraintes valables pour tous les lots concernant le Havre

Le prestataire sera tenu de se présenter au 9 rue Magellan - 76600 LE HAVRE, où il pourra pénétrer dans les locaux à l'aide d'un badge qui lui aura été remis le Service Gestion Immobilière de la CPAM du Havre.

Il devra emprunter l'ascenseur à disposition pour monter au Service Courrier situé au 3^{ème} étage afin de prendre ou déposer les valises et sacoches dans la zone dédiée.

Seules les personnes signalées au marché sont habilitées à pénétrer dans les locaux de la CPAM du Havre.

Les jours et heures d'ouverture des différents sites sont indiqués dans l'annexe 1, et un récapitulatif des prestations figure en annexe 2.

Sur les agences extérieures (Lillebonne, Fécamp et Caucriauville), le prestataire devra sonner au visiophone où un agent lui ouvrira la porte. Il procédera ensuite à la remise et au dépôt des sacoches et/ou cartons.

Il est impératif que les horaires de dépose et de ramassage soient strictement respectés.

Article 5 - Contraintes valables pour tous les lots concernant la CPAM RED

La CPAM de Rouen est accessible par un quai de chargement, situé au 7 rue des Emmurées – 76100 ROUEN.

Les sacoches, colis et valises seront disposées à côté du quai de chargement pour enlèvement par le prestataire. Les dépôts seront effectués au même endroit.

Les jours et heures d'ouverture des différents sites sont indiqués dans l'annexe 1, et un récapitulatif des prestations figure en annexe 3.

Le titulaire disposera d'un badge d'accès pour entrer dans les locaux et prendre en charge les sacoques, colis et valises.

Article 6 – Liste des annexes

Annexe 1 : Adresses des sites, agences d'accueil et CARSAT

Annexe 2 : Récapitulatif de l'ensemble des prestations pour la CPAM Le Havre

Annexe 3 : Récapitulatif de l'ensemble des prestations pour la CPAM RED

Le,

Le,

Le Titulaire,

La Directrice des CPAM,

Carole BLANC